

# rapport 2017

# LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE TOULON

SERVICE AMÉNAGEMENT DURABLE



---

# SOMMAIRE



■	PRÉAMBULE .....	3
■	I. TOULON, CAPITALE DU VAR .....	4
■	II. TOULON MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE .....	8
■	III. TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES .....	12
■	IV. TOULON ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS .....	16
■	V. TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ.....	22
■	VI. TOULON FAVORISE DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES .....	26
■	PROSPECTIVES .....	30
■	LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS .....	31



---

# PRÉAMBULE



L'article 255 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement rend obligatoire la rédaction d'un rapport de synthèse en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 précise que le rapport, qui doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire, doit comporter « *au regard des cinq finalités du développement durable le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité et le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire* ».

L'action publique conduite par la municipalité de Toulon s'exprime dans un contexte local, qui intègre à la fois les préoccupations définies en matière de développement durable à l'échelle internationale, mais également les orientations déterminées à l'échelle intercommunale de Toulon Provence Méditerranée (TPM). Le 30 mars 2017, les 12 maires des communes constituant la Communauté d'Agglomération ont unanimement voté en faveur de la transformation de celle-ci en Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme l'y autorise les dispositions de la loi du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain. À la veille de ce nouveau transfert de compétences communales vers l'établissement public de coopération intercommunale, la Ville de Toulon réaffirme dans le présent document son engagement pour la protection de l'environnement, pour la préservation des ressources et de son cadre de vie, pour le bien-être de tous sur son territoire, pour la solidarité entre ses administrés, pour le renouveau de son centre-ville et l'essor de son tissu économique.

Le rapport sur la situation de la Ville de Toulon en matière de développement durable illustre sans exhaustivité les actions menées sur son territoire au cours de l'année 2017. Il montre la diversité des politiques publiques qui ont intégré ce concept comme objectif et levier d'actions et révèle également comment le développement durable est aujourd'hui ancré dans le fonctionnement de la collectivité et des services municipaux. La mise en exergue de cette transversalité des actions traduit l'interdépendance nécessaire entre certaines politiques sectorielles.

Ce rapport annuel, rendu public sur le site Internet de la Ville, se veut aussi un outil pédagogique. Le développement durable n'incombe pas aux seuls pouvoirs publics. Il relève de la responsabilité de chacun de s'emparer de ces enjeux à l'échelle de sa sphère privée. La Ville de Toulon soutient et encourage les initiatives, projets et actions qui concourent à l'ambitieux défi de partager demain un territoire durable, respectueux de son environnement et dynamique où chacun trouvera sa place.





# I. TOULON, CAPITALE DU VAR





Commune du Sud-Est de la France, chef-lieu du département du Var et siège de sa préfecture, Toulon est la troisième plus grande ville de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur derrière Marseille et Nice. La ville est établie sur les bords de la mer Méditerranée, le long de la plus grande rade d'Europe.

Avec près de 168 000 habitants, Toulon est la quinzième commune de France par sa population. Elle est la ville-centre d'une unité urbaine de plus de 560 000 habitants, la neuvième de France par sa population. Elle est aussi le siège d'une communauté d'agglomération, TPM, la neuvième de France, qui rassemble douze communes et 426 000 habitants, soit près de 42 % de la population du département du Var.

Située entre mer et montagne, capitale économique du Var, Toulon bénéficie de nombreux atouts naturels. La base navale (plus grand port militaire français), les activités commerciales et de services, les administrations (publiques ou privées), le tourisme et la recherche (pôle Mer PACA, IFREMER...) sont l'essentiel de l'activité économique de la ville, qui partage avec Hyères-les-Palmiers un aéroport par lequel transitent environ 500 000 passagers par an. Le port de commerce de Toulon est le premier port français pour

la desserte de la Corse. En 2009, 1 152 054 passagers ont embarqué depuis le Var, ce qui représente près de 40 % du trafic continent-Corse. Ce développement est lié à la présence, depuis 2001, de la compagnie maritime Corsica Ferries. De plus, Toulon est la ville française en Méditerranée qui connaît une des plus fortes progressions en termes d'accueil des croisières. Toulon a ainsi accueilli 320 000 croisiéristes en 2014 ou encore 160 escales en 2015.

La ville possède aussi une université (sciences, sciences humaines, lettres, droit, sciences et techniques des activités physiques et sportives...) et des pôles d'enseignement supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles des lycées Dumont-d'Urville et Rouvière, Institut supérieur de l'électronique et du numérique et école d'ingénieurs SeaTech).

Toulon est dotée d'un Opéra, d'un Conservatoire national de région, de plusieurs musées, salles de concert (Palais Neptune et Zénith-Omega) et d'un théâtre labellisé « scène nationale » (théâtre Liberté).

Ville sportive, Toulon s'honore de la présence de deux clubs parmi l'élite nationale : le Rugby Club Toulonnais (RCT) en Top 14 et le Hyères Toulon Var Basket (HTV) en ProA.

## LA VILLE DE TOULON EN QUELQUES CHIFFRES

Le bilan social de la collectivité territoriale au 31 décembre 2015 fait état d'un effectif au nombre de 3 077 emplois permanents, avec les caractéristiques suivantes :

### STATUT 2015

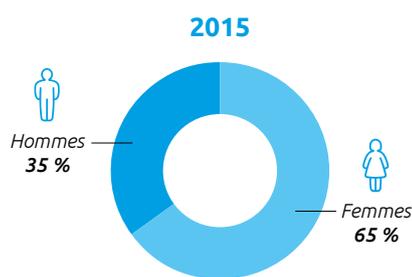
Titulaires	
Hommes	1 070
Femmes	1 893
Non titulaires	
Hommes	21
Femmes	93

### Total emplois permanents 3 077

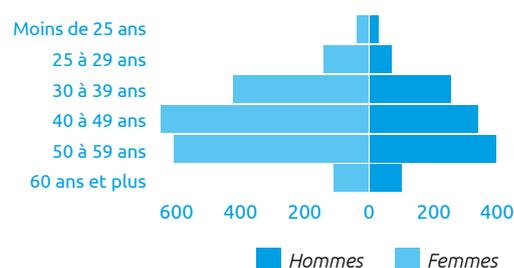
### Agents sur emplois non permanents

Hommes	248
Femmes	1 234

### Total 4 559



Près de 65 % de l'effectif est féminin (moyenne nationale dans la fonction publique territoriale 61 %).



Âge moyen de l'effectif : 46 ans et 7 mois (âge moyen national dans la fonction publique territoriale 44 ans et 4 mois).

### DURÉE DU TRAVAIL 2015

Temps plein	2 804
Temps partiel	267
Temps non complet	6

D'un point de vue budgétaire et financier, la collectivité poursuit la gestion saine et responsable dans laquelle elle s'est engagée depuis des années.

Le budget 2017 repose sur une approche rigoureuse des finances de la commune malgré un contexte économique difficile et des baisses importantes des dotations de l'État. Le budget 2017 porte sur un total de 316 089 659 € et conforte les 4 impératifs de la politique municipale :

- Une dette totalement maîtrisée qui préserve nos investissements d'avenir,
- Une épargne importante malgré la baisse des dotations,
- Pas d'augmentation de la pression fiscale pour la 17<sup>e</sup> année consécutive,
- Un investissement soutenu au service du renouveau de Toulon.

Toulon est aujourd'hui en 4<sup>e</sup> position des villes les moins endettées de France dans sa strate de population. Depuis 2001, la dette de la ville de Toulon a été réduite de 145 millions d'euros, passant de 214 millions à 68,7 millions. Cela représente un endettement par habitant de 365 € contre 1 286 € en 2001, taux très en-dessous de la moyenne nationale qui est à 958 € par habitant et il faut remonter 37 ans en arrière pour retrouver un niveau aussi faible.

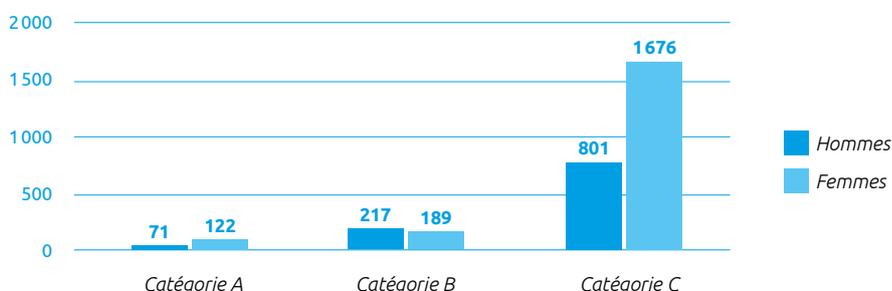
Grâce à la faiblesse de la dette, l'essentiel de l'épargne est mis au service de l'investissement afin de poursuivre le renouveau de Toulon. Les dépenses d'équipements s'élèvent à 62,5 M€, au même niveau que 2016, et vont permettre de poursuivre les investissements partout dans la ville.

Concernant la fiscalité, les taux de l'imposition locale n'ont pas augmenté pour la 17<sup>e</sup> année consécutive. Ceux-ci sont en dessous de la moyenne des grandes villes :

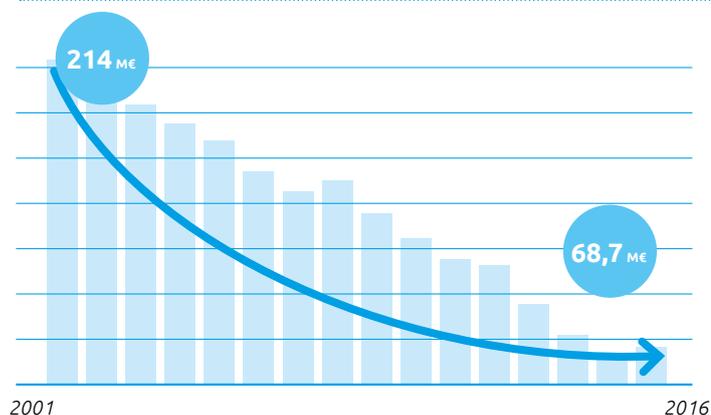
- 19.35 % pour la taxe d'habitation (21.58 % pour la moyenne des villes de même taille)
- 23.90 % pour la taxe foncière (24.20 % pour la moyenne des villes de même taille)

Toulon a la 3<sup>e</sup> plus basse taxe d'habitation des grandes villes de France

CATÉGORIE	2015
A	193
B	406
C	2 477
Hors catégories	1
<b>Total</b>	<b>3 077</b>
<b>Taux d'encadrement</b>	<b>24,18 %</b>



La population féminine est largement représentée dans les catégories A et C, seule la catégorie B est constituée d'hommes en majorité.



### LA DETTE LA PLUS BASSE DEPUIS 37 ANS!

Avec un encours de dette par habitant de 414 €, Toulon figure parmi les premières grandes villes les moins endettées de France (1 188 € par habitant pour les villes de même strate). La dette au 1<sup>er</sup> janvier 2017 se monte à 68,70 M€, à un niveau historiquement bas, alors qu'en 2001, la dette atteignait 214 millions d'euros!



## II. TOULON MOBILISÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE





D'après le 5<sup>e</sup> rapport du GIEC (Groupement d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) en 2013, la température moyenne à la surface du globe a augmenté d'environ 1 °C au cours de la période de 1901 à 2012. Depuis l'ère industrielle, les activités anthropiques ont conduit à une augmentation de la part de gaz à effet de serre (GES) dans la composition de l'atmosphère. Si notre civilisation ne prend pas en considération cette tendance en modifiant ses modes de production et de consommation, l'augmentation des températures serait de l'ordre de 4 °C d'ici la fin du siècle. Ce dérèglement climatique aurait des conséquences importantes sur nos conditions de vie : élévation du niveau des océans et des mers, raréfaction de la ressource en eau, intensification de certains risques majeurs (inondations, tempêtes...), nécessaire adaptation de l'agriculture et de l'habitat... Face à cette problématique planétaire, une volonté d'agir a émergé à l'échelle internationale. L'accord de Paris sur la lutte contre le changement climatique, conclu lors de la COP21 en 2015 entre 174 pays et l'Union Européenne (UE), ou encore la COP 22 qui s'est déroulée à Marrakech en novembre 2016, ont permis d'envisager de contenir la tendance à la hausse des températures du globe. Dans son « paquet énergie-climat », l'UE s'est donnée comme objectif de réduire d'ici 2030 de 40 % ses émissions de GES par rapport au niveau de 1990. En application de ces directives, la France a adopté plusieurs lois (loi définissant un Programme d'Orientation de la Politique Énergétique en 2005 puis loi sur la transition énergétique pour une croissance verte en 2015) afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à l'objectif européen de baisse de 40 % de ces émissions en 2030 (par rapport à la référence 1990) et au-delà les diviser par 4 à l'horizon 2050.

La Ville de Toulon souscrit pleinement aux objectifs définis par la communauté internationale et à l'échelle nationale, en encourageant des modes de production moins émissifs, en améliorant le bâti et en promouvant la mobilité active sur son territoire.

L'association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) AIR PACA a jugé que la qualité de l'air a été globalement bonne à Toulon en 2016. Ces conclusions reposent sur l'appréciation d'un indice de la qualité de l'air, combinant la mesure et la modélisation de l'ozone (O<sub>3</sub>), des particules fines (PM<sub>10</sub>) et du dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>). Une dizaine de journées en 2016 a conduit à une qualification moins favorable dans l'agglomération toulonnaise, essentiellement du fait d'une pollution à l'ozone en périphérie de la ville ou de la concentration de particules fines en centre-ville.

La Ville de Toulon intègre dans ses politiques publiques l'objectif de maintenir une bonne qualité de l'air, garante d'un cadre de

vie sain. Elle met notamment en œuvre des actions en ce sens dans sa gestion patrimoniale et dans le fonctionnement des services municipaux.

### PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

L'adoption de la loi n° 2010-788 le 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite « Grenelle 2 ») oblige les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants à réaliser un Plan Climat Énergie Territorial. Celui-ci doit être actualisé tous les 5 ans.

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte est venue ultérieurement modifier ces dispositions en ajoutant un volet « air » à ce plan et en confiant la responsabilité de l'élaboration aux EPCI.

Déjà engagée en 2015 dans l'élaboration d'un plan climat énergie territorial (PCAET), la Ville de Toulon a souhaité néanmoins poursuivre cette démarche. Les réflexions et études menées en la matière portent sur le fonctionnement interne de ses services ainsi que sur l'impact de l'exercice des compétences communales. Ce travail est directement corrélé aux résultats du bilan des émissions de gaz à effet de serre que la Commune se doit de réaliser tous les 3 ans, tel que prévu dans les dispositions de la loi « Grenelle 2 ».

L'année 2017 aura permis à la collectivité de construire, en concertation avec les différentes directions concernées, un plan quinquennal (2017-2022) d'une quarantaine d'actions, articulé autour de 5 grandes orientations :

- Améliorer la politique énergétique du patrimoine communal ;
- Favoriser les déplacements responsables des agents communaux et des élèves ;
- Développer des achats et une consommation responsables ;
- Aménager durablement le territoire ;
- Communiquer et piloter le PCAET.

La mise en œuvre de ce plan par les directions pilotes désignées est prévue dès 2018.

### MISE EN ŒUVRE DES PREMIÈRES MESURES DU PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ADMINISTRATION

L'approbation de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) du Var a été actée dans l'arrêté interpréfectoral du 14 octobre 2013. La mise en œuvre des mesures de police générale de ce plan a été définie dans l'arrêté interpréfectoral du 18 mars 2014.



Les dispositions de ces textes stipulent que les personnes morales de droit public disposant au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de plus de 250 salariés sont tenues de mettre en place un Plan de Déplacements d'Administration (PDA).

Pour satisfaire à cette obligation, le Conseil Municipal de la Ville de Toulon a pris une délibération en septembre 2014 permettant d'engager la collectivité dans cette démarche.

L'année 2016 aura permis à la collectivité de finaliser l'élaboration d'un plan d'actions. Celui-ci a été adopté en Comité de pilotage en juin 2016, puis présenté en Comité Technique le 30 septembre et en Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail le 14 octobre. La mise en œuvre opérationnelle des premières mesures de ce plan d'actions a débuté en 2017.

Parmi les actions menées cette année, quatre sont particulièrement à souligner :

- L'acquisition et la mise à disposition des agents municipaux de 15 vélos (dont 10 à assistance électrique), destinés aux déplacements professionnels.
- La démarche d'adhésion de la collectivité à une plateforme (site Internet) de covoiturage interétablissements.
- L'organisation de stages d'écoconduite au profit des agents de la Ville.
- Journée de sensibilisation des agents aux modes de déplacement doux le 21 septembre 2017.

## INAUGURATION DE LA STATION DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR CLARET

Le 7 juin 2017, Madame Christine PAGANI-BEZY (Déléguée au Développement Durable et à la Condition Animale), Monsieur Gilles VINCENT (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération TPM) et Monsieur Pierre-Charles MARIA (Président de l'AASQA AIR PACA) ont inauguré la nouvelle station de mesure de la qualité de l'air installée sur le site municipal de Claret. Cet équipement a été transféré en novembre 2016 depuis l'ancien hôpital Chalucet, actuellement en travaux dans le cadre du projet du futur quartier durable du même nom.

Cette station est la septième mise en place dans le Var. Elle fonctionne sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, transmettant en temps réel des données relatives aux mesures de divers polluants atmosphériques.

La Ville de Toulon contribue ainsi, en accueillant ce dispositif sur l'un de ces sites, à la mesure de la qualité de l'air et aux prévisions de celle-ci sur son territoire.





# III. TOULON PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES









### REFUGE LPO PRÉ SANDIN

Depuis deux ans, ce parc urbain compte deux hectares labellisés refuge LPO. À ce titre, des nichoirs ont été posés pour combler le manque de cavités, des panneaux pédagogiques décrivent les 27 espèces d'oiseaux et les 15 espèces de libellules recensées à ce jour. La gestion des espaces verts de ce lieu remarquable est réalisée sans recours à des produits chimiques et phytopharmaceutiques afin de préserver un environnement sain. Un projet est actuellement à l'étude pour reconstruire la volière existante.

### LABEL BIODIVERSITÉ VILLE NATURE

Fortes des atouts dont elle jouit, la Ville de Toulon a déposé en 2017 sa candidature au concours Capitale Française de la biodiversité, organisé par Plante & Cité et Natureparif, dont le thème est « *Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité* ». Le label « *Ville Nature* » et la reconnaissance des actions exemplaires menées par la collectivité sont attendus pour la fin d'année.

### DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE URBAINE

L'apiculture urbaine est aujourd'hui considérée comme une solution permettant de lutter face au phénomène d'effondrement des colonies d'abeilles. Ces insectes jouent un rôle majeur dans la pollinisation de nombreuses espèces végétales, dont certaines exploitées en agriculture. La Municipalité de Toulon encourage et soutient l'installation de ruches dans des espaces publics ou sur des bâtiments communaux.

En 2017, la Ville de Toulon a ainsi autorisé une apicultrice locale à installer, à titre précaire et révocable, une vingtaine de ruches sur deux sites municipaux. Outre l'intérêt écologique de cette initiative, la convention passée entre la collectivité et l'exploitante prévoit des animations d'initiation apicole et pédagogiques. Le miel produit par l'agricultrice est commercialisé localement.

Cette expérience s'avérant concluante, d'autres projets similaires sont à l'étude.



### L'OBTENTION DU PAVILLON BLEU 2017

Maintenir les équipements existants, conforter l'accessibilité des plages et offrir une excellente qualité des eaux de baignade par leur contrôle quotidien, tels sont les objectifs de la Ville de Toulon pour la saison balnéaire 2017. Dès le printemps, 6 postes de secours ont été ouverts, ainsi que la mise en place du balisage maritime ou encore les rondes régulières de la Police municipale. Deux nouveautés cette année : la promenade longeant le club municipal de voile a été aménagée et les murs qui séparent la plage des promenades ont été repris, dans toutes les anses, par la pose de rondins de bois. Le Pavillon bleu flotte ainsi sur les plages toulonnaises, et ce pour la 9<sup>e</sup> année consécutive. Ce label national à forte connotation touristique récompense une qualité environnementale exemplaire. Il vient gratifier une nouvelle fois les efforts menés par la Ville de Toulon tout au long de l'année, en matière d'information sur l'environnement, de gestion des déchets et du plan d'eau et de sensibilisation du public aux problématiques environnementales.



### LABEL VILLE FLEURIE

Le 22 septembre 2017, le jury régional du label Villes et Villages Fleuris reçu par la direction Espaces Verts et son élu a effectué une visite de la ville lui permettant de constater les efforts entrepris en matière de fleurissement et la place prise par le végétal dans les aménagements urbains, pour 50 % de l'amélioration et pour 50 % du cadre de vie. La décision du jury devrait intervenir début octobre et tendrait au maintien de la « troisième fleur » pour trois nouvelles années. Le jury a encouragé la direction Espaces Verts à poursuivre ses efforts très concluants dans sa gestion des espaces.





# IV. TOULON ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE POUR L'ÉPAÑOUISSSEMENT DE TOUS





Cette finalité répond au premier article de la Déclaration de Rio « *les hommes sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature* ». Elle s'inscrit également dans l'esprit du principe républicain énoncé dans le préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « *la Nation assure à l'individu et à la famille les conditions de leur développement* ».

La Ville de Toulon s'investit au quotidien dans ses missions de proximité pour répondre aux besoins et aspirations de ses administrés. Elle œuvre pour donner à tous l'accès à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs, pour offrir aux Toulonnais des possibilités d'épanouissement et une réelle qualité de vie. Cette ambition de bien vivre ensemble est poursuivie dans une approche associant la population selon des modes consultatifs, où les acteurs locaux et habitants peuvent s'exprimer pour participer à la construction des projets.

### RENCONTRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE TOULON

Les rencontres du développement durable, qui s'inscrivent dans le cadre de la semaine européenne du même nom, ont eu lieu à Toulon du 29 mai au 3 juin 2017.

La Ville s'est engagée dans une démarche d'intégration progressive et partagée du développement durable. C'est pourquoi durant 6 jours, ces rencontres ont eu pour objectifs d'informer le public, de susciter des interrogations en la matière et de valoriser des exemples d'actions entreprises en faveur de l'environnement.

#### • Jardin du Pré Sandin

- Remise des prix du concours « *Mon école, mon jardin durable* ». Seize écoles de la Ville de Toulon ont participé à l'édition 2016/2017 du concours « *Un jardin durable* », organisé par la municipalité et porté par la direction Espaces Verts.
- Animations, balades ornithologiques, botaniques et entomologiques dans ce jardin de 10 000 m<sup>2</sup>, labellisé en 2015 « *Refuge LPO* » (Ligue pour la Protection des Oiseaux) organisées par la LPO et la SSNATV (Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var), pour faire connaissance avec toutes les familles d'oiseaux et de papillons qui y ont trouvé leur gîte.

#### • Maison de la Méditerranée

- Conférences interactives sur le développement durable animées par l'association Biosphère, auxquelles ont participé de nombreuses écoles.

#### • Rue César VEZZANI

- 1<sup>re</sup> « *bourse aux vélos* » organisée par l'association Toulon à vélo/Pharmacycles (atelier d'autoréparation)

#### • Le Port de Toulon

- Opération « *rade propre* » : grand nettoyage du port par la Marine nationale.
- Le carré du port et le square Bortolaso ont été investis par de nombreux stands d'associations qui œuvrent pour l'éducation et la sensibilisation au développement durable proposant des ateliers, animations, dégustations de produits bio.
- Déplacements doux. Initiations et courtes promenades en gyropodes, mode de déplacement doux sur le carré du port.
- Ateliers avec l'association « *La Coop sur Mer* » sur le thème de « *La Nature et le Naturel* » gratuits et pour tous.
- Marché bio au Square Bortolaso.
- Sorties en mer sur un bateau sans essence, sans bruit, sans fumée, sans maintenance et sans vibration, qui se déplace grâce à la propulsion électrique avec des batteries au lithium de forte puissance et des panneaux solaires. Cette innovation a été largement saluée lors de la COP21. Le public a pu faire connaissance avec l'équipe de l'inventeur, Alexis Synodinos, au cours des sorties gratuites en mer pour constater les performances du catamaran.
- Les Bateliers de la rade se sont également associés à la manifestation en offrant pour l'occasion une promenade gratuite en mer durant laquelle un conférencier est intervenu à bord du bateau.

#### • Rue des bonnetières et place de la poissonnerie

Animations, dégustations, ateliers sur le « *bio, le bon, le beau* ». Ateliers de permaculture, sensibilisation à la biodiversité et à la préservation de l'environnement, présentation d'un potager urbain.

#### • Mairie d'honneur

- Exposition organisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Var abordant les principales clés pour réussir un habitat réellement durable, en adéquation avec son lieu d'implantation et ses données climatiques.
- Exposition des affiches de sensibilisation à la protection de la mer réalisées par les enfants des centres aérés dans le cadre de la labellisation UNICEF « *Toulon ville amie des enfants* ».

#### • Plages du Mourillon /Anse Tabarly

- Sensibilisation sur les richesses de la mer et la préservation de son environnement à travers différentes activités nautiques gratuites pour le grand public.
- Baptêmes nautiques gratuits d'environ 25 min à partir de 10 ans : stand up paddle, kayak, pirogue tahitienne, catamaran.



- Atelier sur « *Les richesses de la mer* » à la découverte des fonds marins.
- Exposition de véhicules hybrides et électriques avec des marques automobiles engagées dans la mobilité propre et le développement durable en partenariat avec le groupe J.P.V.



### RUBAN D'HONNEUR DE LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

En 2017, la Fondation 30 Millions d'amis a réalisé sa deuxième édition du Palmarès des villes où il fait bon vivre avec son chien. Ce classement, par lequel la Ville de Toulon sort en tête devant Perpignan et Montpellier, intègre des critères tels que les efforts entrepris pour rendre les espaces publics accessibles aux chiens et pour maintenir ces espaces propres. Il prend aussi en compte les infrastructures et services en lien avec les animaux domestiques, la politique municipale pour la prévention de maltraitance et plus largement en faveur de la condition animale.



Afin de récompenser les actions ainsi entreprises par la Ville de Toulon en faveur non seulement des chiens mais plus généralement des animaux, Madame Reha HUTIN, Présidente de la Fondation 30 Millions d'amis, a remis le 29 mai 2017 à Monsieur Hubert FALCO, Sénateur-Maire de Toulon, le Ruban d'Honneur.

### INAUGURATION DE LA RUE DES ARTS

Illustrant le renouveau du centre-ville impulsé par la municipalité, la rue Pierre-Semard voit se développer de nouveaux commerces en lien avec la thématique artistique. En effet, cette artère de la basse-ville est dorénavant dédiée aux activités et

commerces liés à l'art et à l'art de vivre. La renaissance commerciale et artistique du quartier, englobant également la place de l'Équerre, a été rendue possible par la création d'une société civile immobilière (SCI) en partenariat avec des structures publiques et privées telles que la Caisse des Dépôts et des Consignations, la société d'économie mixte Var Aménagement Développement ou encore la SARL CARIM. L'acquisition du foncier par la SCI puis sa mise en location à des conditions attractives ainsi que la programmation d'animations sont autant d'atouts qui font de cette opération une réussite. Une inauguration de cette artère aujourd'hui appelée « Rue des Arts » a eu lieu en mai 2017.

L'avènement de ce nouveau quartier a donné lieu à trois jours de festivités du 12 au 14 mai 2017, dont Monsieur Hubert FALCO, Sénateur-Maire de Toulon, est venu donner le coup d'envoi.



### RÉNOVATION DU TÉLÉPHÉRIQUE DU MONT FARON

Mis en service en 1959, le téléphérique permet de gravir 378 mètres de dénivelé sur une longueur de 1 437 mètres entre les hauteurs de la ville et le sommet du Mont Faron. Formidable atout touristique qui dessert des restaurants dont un panoramique et qui donne accès à des sentiers de randonnée ainsi qu'aux mémorial et musée du débarquement de Provence, c'est également un équipement emblématique pour les Toulonnais. Il permet au public de se rendre à des manifestations organisées plusieurs fois par an sur le Mont Faron (concerts, vue sur le feu d'artifice du 14 juillet, Village Nature...).

Sa gestion est assurée par la Régie d'Exploitation et de Développement des Installations Touristiques du Mont Faron (REDIF), dont la Ville de Toulon est partenaire.

Au début des années 2000, cet équipement a vu sa fréquentation nettement baisser. Sous l'impulsion des collectivités locales dont la Ville de Toulon, des mesures ont été prises pour relancer



son attractivité. En 2014, la fréquentation est nettement répartie à la hausse avec près de 14 000 visiteurs. En novembre 2016, le téléphérique a été mis à l'arrêt pour remplacer les cabines. Des hublots au sol et de plus larges vitrages améliorent la vision panoramique. De plus, les deux nouvelles cabines sont dorénavant accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le téléphérique du Mont Faron est alimenté par des moteurs électriques, graissés par des huiles végétales. Les supports de communication sur cet équipement touristique sont imprimés sur du papier recyclé. Les services de la Ville de Toulon veillent au débroussaillage préventif des routes et pistes du massif afin de protéger le milieu naturel et les personnes qui y accèdent. Ces démarches illustrent la volonté de rendre accessible le mont Faron et ses installations au plus grand nombre, tout en préservant la nature. La communauté d'Agglomération TPM veille également à la protection du massif qui est intégré au Réseau Natura 2000, lequel vise à favoriser le maintien de la biodiversité, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, en conciliant le respect de la biodiversité et tout en permettant la fréquentation des sites.



### FAVORISER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ

Souvent citée au titre des loisirs, la pratique du sport favorise non seulement le bien-être mais également la santé et le lien social.

À l'occasion du Forum Sportcoll, qui s'est déroulé à Montpellier en février 2017, la Ville de Toulon a obtenu comme 174 autres villes françaises le label « *Ville active et sportive* » pour les années 2017-2018. Coorganisé par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union sport & cycle et l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes), ce label a pour objet de valoriser les communes qui « *développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre* ».

La municipalité voit ainsi récompensée la politique sportive dynamique qu'elle porte depuis des années, axée sur 4 grands axes :

- La création et la gestion d'installations et équipements sportifs;
- L'animation sportive pour tous;
- Les manifestations et événements sportifs;
- Le soutien au tissu associatif et au secteur scolaire.

Pour mener à bien cette politique ambitieuse, la Ville s'appuie sur un solide tissu associatif et des équipements sportifs optimisés et répartis à travers tout le territoire en fonction des besoins identifiés des populations, en lien direct avec les grands axes d'actions de la collectivité : jeunesse, santé, social, environnement.

**La ville dispose de 148 équipements fréquentés par 1.7 million de personnes chaque année.**

**Pour entretenir ces équipements et favoriser ainsi la pratique sportive pour tous, la ville a investi 18 M€ depuis trois ans dans divers travaux et nouvelles structures.**

- Un plan de rénovation des terrains de grands jeux a permis de doter ces équipements de 8 pelouses synthétiques permettant ainsi un accès libre quelles que soient les conditions météo.
- Un plan de remplacement des pelouses synthétiques les plus anciennes (10 ans) est aussi en cours de réalisation et permettra à terme d'équiper tous les terrains avec les produits de dernière génération;
- Un plan de rénovation des 3 piscines municipales est à l'étude;
- Réflexion également sur l'aménagement d'une nouvelle base nautique afin de développer des activités en lien avec la mer (voile, pirogue, planche à voile, stand up paddle...) mais aussi des manifestations nautiques de dimension internationale.

Favoriser l'accès au sport du plus grand nombre, tel est également l'objectif de la Ville de Toulon. Elle met pour ce faire à disposition des clubs sportifs, associations et scolaires des gymnases et complexes sportifs qui permettent la pratique des sports de salle. Elle propose par ailleurs aux non licenciés ou non adhérents d'associations, d'accéder librement aux installations sportives en fonction de créneaux d'ouverture.

En parallèle, la Ville a mis en place de nombreuses activités sportives et physiques dans le cadre de sa politique « Animation Sportive pour tous ». Il s'agit de proposer un large panel d'activités au plus large public au sein des différentes structures de la ville :



- Enfants de 3 à 17 ans (12 activités proposées),
- Scolaires (de 7 à 10 ans),
- Stages sportifs pendant les vacances pour les 3 à 17 ans,
- Loisirs adultes (de 18 à 54 ans) et handicapés,
- Loisirs seniors pour les plus de 55 ans...

Les animations sont encadrées par les éducateurs territoriaux. Cette politique est mise en œuvre au sein du complexe sportif de proximité « La ferme des romarins » où la ville va développer des animations interquartiers et intergénérationnelles afin de favoriser la mixité et renforcer la cohésion sociale. Créé à proximité d'une zone d'habitation dense (HLM, lotissements, lycée...), ce vaste complexe sportif, qui s'étend sur 40 000 m<sup>2</sup>, est composé d'un ensemble d'équipements sportifs: stade de grands jeux en gazon synthétique, terrains multisports, terrain de rink hockey, skate-Park en forme de snake, crapa /bi-cross, aire de jeux de 300 m<sup>2</sup>... Il sera complété par un nouveau terrain de boules.

Enfin, dernier volet de la politique sportive de la Ville: l'évènementiel sportif. Avec 3 000 manifestations sportives et matchs de championnats toutes disciplines confondues accueillies, cet axe est un élément fort de la stratégie de la municipalité. L'objectif étant d'attirer davantage de manifestations d'envergure pour renforcer son attractivité. Pour cela, la ville s'appuie sur son Palais des Sports qui reçoit 6 000 pratiquants par semaine

et qui, grâce à sa salle d'une capacité de 5 000 places, permet d'accueillir diverses manifestations sportives nationales et internationales.

La Ville de Toulon s'associe aux manifestations ayant pour vocation de promouvoir les activités physiques visant à maintenir les Toulonnais en bonne forme. La direction municipale des Sports était ainsi partenaire en octobre 2016 de la Journée régionale de la forme, organisée au Centre sportif municipal des plages. Cette manifestation, portée par la Ligue de Provence et le Comité du Var d'athlétisme, a permis de sensibiliser le grand public aux risques liés à la sédentarité et aux bienfaits de l'exercice physique sur la santé. Des spécialistes étaient présents afin d'apporter une information complète en la matière. Les visiteurs ont également pu s'essayer à diverses activités gratuites proposées sur le site.





# V. TOULON AGIT EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ







Les inégalités sociales et économiques entre territoires, qui tiennent à de nombreux facteurs (site et situation géographique, histoire, ressources naturelles, capital humain, environnement et patrimoine, choix de développement, etc.), sont encore accrues aujourd'hui dans le contexte de forte compétition qui se joue entre les territoires comme au plan international du fait de la mondialisation. Priorités nationales réaffirmées récemment, la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations s'imposent comme conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit bien de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fait pas au détriment des plus démunis, ni des générations futures, ni enfin, des territoires voisins ou lointains.

Cette finalité est donc complémentaire de celle visant l'épanouissement humain et les deux doivent être poursuivies de manière concomitante: l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité. Inversement, la pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social.

### UNE MAISON DES ADOLESCENTS

Avec celle de Toulon, 103 Maisons des adolescents ont été créées en France depuis 2004. L'objectif de l'État, bientôt atteint, est d'en ouvrir une par département. Les adolescents au sens large (jusqu'aux jeunes adultes) y viennent parler de leurs problèmes, petits et grands, soumettre leurs interrogations de

tout ordre en face d'adultes compétents et familiers de leur univers, si singulier.

Après les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment, la « Maison des Adolescents » a ouvert ses portes le 5 janvier dernier place Pêcheret, dans le quartier de la Visitation. La structure, présidée par le pédopsychiatre et professeur Marcel RUFO, a été créée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'allocations familiales et avec le soutien de nombreux acteurs institutionnels dont la Ville de Toulon.

Unique dans le Var, cette « Maison des Adolescents », imaginée sur le modèle des Maisons de Solène, propose un traitement global des adolescents en souffrance, par une équipe pluridisciplinaire (médecins, éducateurs, psychologues...). L'accès y est libre, gratuit et anonyme. Les parents pourront y être également accueillis pour y recevoir des conseils.

### LES JOURNÉES SENIORS

Les 9 et 10 novembre 2017, la Ville de Toulon a organisé ses 6<sup>es</sup> Journées Seniors au Palais Neptune, cette manifestation s'inscrivant dans le cadre de la Semaine Bleue nationale. L'événement a été l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent à la fois d'offrir de nouveaux horizons aux retraités et de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société.



Cette manifestation a attiré comme l'an dernier plusieurs milliers de visiteurs. Ceux-ci ont parcouru la quarantaine de stands où les divers partenaires de la manifestation ont abordé des sujets en lien avec la santé, la sécurité, la culture, le sport, les loisirs, le Développement Durable avec la présence de 3 associations environnementales: Société des Sciences Naturelles d'Archéologie de Toulon et du Var, Var Équitable et Espace Info Énergie... Des ateliers ludiques, des conférences, un spectacle et thé dansant étaient également au programme.



### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

La Journée internationale des femmes est célébrée le 8 mars. C'est un événement mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

En 2017, le personnel des équipements de proximité de la Ville de Toulon s'est largement mobilisé pour organiser durant 3 jours (du 7 au 9 mars) une série d'animations autour de la Journée Internationale des Femmes, en sollicitant les associations qui œuvrent au quotidien dans les quartiers toulonnais.

La maison de quartier du Pont du Las et les maisons de Tous de l'Escaillon, de la Florane, de Rodeilhac s'étaient associées pour permettre les échanges entre les résidentes du secteur ouest, notamment autour d'un « bla-bla thé » et d'ateliers artistiques. Une exposition a été montée pour l'occasion, permettant de mettre en lumière des Toulonnaises de tous horizons. Illustratrices, sportives, présidentes ou membres d'association, élues... Le succès a été au rendez-vous, au stade de sa préparation comme lors de sa présentation, le 7 mars à la maison de quartier du Pont du Las. La fête s'est prolongée avec une « sortie-ciné » pour celles qui le souhaitaient.

La maison de tous de l'Escaillon a accueilli avec une rose les femmes du quartier et leurs amies pour leur proposer des stands bien-être. Au même moment, la fête battait son plein à la Maison des services Publics de Sainte-Musse où on ne savait plus où donner de la tête: défilé de robes du monde, espace gourmand international, danses du monde, concert de musique classique, atelier relooking, espace beauté, ateliers coiffure, tombola... Sans oublier le stand où l'on pouvait échanger, c'était bien le jour pour le faire, sur l'évolution des droits de la femme.



# VI. TOULON FAVORISE DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES





La production et la consommation responsables sont des conditions essentielles d'un développement durable. Il s'agit de renoncer à des modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation à la fois moins polluante, moins prédatrice en termes de ressources et de milieux naturels, plus respectueuse de la biodiversité.

La Ville de Toulon poursuit son ambition d'être une administration écoresponsable, non seulement dans le cadre des missions de service public qu'elle assure auprès de la population, mais également en tant que « consommateur ». Les efforts ainsi entrepris veulent démontrer la volonté d'exemplarité de la collectivité à l'égard de ses administrés tout autant que de ses employés.

### RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PAR LA VILLE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DE RÉNOVATION IMMOBILIÈRE DU CENTRE ANCIEN DE TOULON

Lors de sa séance du mois d'avril 2017, le Conseil municipal de Toulon a approuvé le règlement d'attribution des subventions que la Ville octroie dans le cadre d'opérations de travaux de rénovation immobilière dans un périmètre défini du centre ancien. Ce dispositif prévoit notamment le versement de primes spécifiques pour :

- L'amélioration de la qualité environnementale des logements réhabilités ;
- L'atteinte d'un niveau de consommation énergétique équivalent au niveau « Bâtiment Basse Consommation » (BBC).

Au-delà des objectifs de résorption de logements insalubres et de mise en valeur du patrimoine bâti de son centre ancien, la Ville de Toulon contribue donc par ces mesures à promouvoir la maîtrise des consommations énergétiques ainsi que l'usage de matériaux respectueux de l'environnement auprès des propriétaires fonciers s'engageant dans des opérations de travaux de réhabilitation de leurs biens.



### SOUTIEN FINANCIER AU POINT RÉNOVATION INFO SERVICE - ESPACE INFO ÉNERGIE DE L'AIRE TOULONNAISE



Structure portée par l'Agence des politiques énergétiques du Var, le Point Rénovation Info Service – Espace Info Énergie (PRIS EIE) de l'Aire Toulonnaise a notamment pour vocation d'apporter aux particuliers un conseil neutre en matière de rénovation énergétique de l'habitat. Cette mission est réalisée dans le strict respect des orientations et prescriptions de la circulaire du 22 juillet 2013 relative à la territorialisation du plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Le PRIS EIE couvre le territoire défini par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Provence Méditerranée, soit :

- La Communauté d'Agglomération TPM,
- la Communauté de Communes Vallée du Gapeau,
- la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume.

Ce territoire ainsi défini compte 26 communes, ce qui représente environ 522 000 habitants.

La structure fonctionne avec seulement un équivalent temps plein. Les locaux sont installés en rez-de-chaussée de la Maison de projets de la Ville de Toulon. En 2016, l'EIE a conseillé 708 projets lors d'entretiens personnalisés (rendez-vous physiques, téléphones, mails), soit une moyenne de 64 projets par mois. La conseillère a délivré plus de 2 500 conseils et a distribué plus de 3 000 documents. Le PRIS EIE a assuré une animation (stand) durant les Rencontres du développement durable organisées au printemps 2017 par la Ville de Toulon.

Tout comme l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département du Var et d'autres Communes, Toulon participe au financement du fonctionnement du PRIS EIE. Cet investissement vise à promouvoir la maîtrise des dépenses énergétiques et la qualité de l'isolation thermique dans le cadre des projets de travaux privatifs des Toulonnais.



## POURSUITE DE LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES ET DES DOCUMENTS



### • **Dématérialisation des factures**

Différents textes législatifs et réglementaires fixent les dispositions de la dématérialisation des factures: loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique, décret du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique... Les grandes entreprises ainsi que les administrations publiques sont tenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de produire leurs factures sous la forme dématérialisée, avec pour objectifs de réduire les délais de paiement et d'offrir un meilleur suivi du traitement de ces documents au bénéfice des entreprises.

En application de ces textes, la Ville de Toulon a opté en 2017 pour le recours à Chorus Portail Pro, service mutualisé mis à disposition par l'État pour le dépôt, la réception et la transmission des factures sous format électronique.

### • **Dématérialisation des formulaires de demandes d'absence**

Afin de limiter sa consommation en papier et de réduire le nombre de ses impressions bureautiques, la Ville de Toulon a déployé en interne en 2017 l'application informatique HR Access, permettant aux agents d'effectuer en ligne leurs demandes diverses d'autorisations d'absences et à leurs responsables hiérarchiques de valider ces demandes.



---

# PROSPECTIVES

---



L'avènement de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ne sera pas sans conséquences sur les modes de gouvernance des politiques publiques en lien avec le développement durable. La transformation de la Communauté d'Agglomération va induire pour la Métropole l'exercice de plein droit d'un certain nombre de compétences en lieu et place de la Commune de Toulon, ainsi que celui d'autres compétences lorsque celles-ci seront reconnues d'intérêt métropolitain.

Dans ce contexte, la Ville de Toulon souhaite néanmoins conforter ses intentions et ambitions en matière de développement durable. Ce concept demeurera intégré aux politiques publiques portées par la Municipalité et continuera de se traduire aussi bien dans les actions menées en faveur des administrés que dans les opérations concernant le patrimoine municipal et l'activité des services municipaux.

La lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la biodiversité et du cadre de vie, la consommation raisonnée des ressources naturelles, la gestion des risques majeurs, l'encouragement de l'économie circulaire et la solidarité entre les habitants sont autant d'objectifs qui trouveront à nouveau leur expression dans l'action territoriale de la Ville de Toulon en 2018.

---

# LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

---

<b>AASQA</b>	Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air
<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<b>BBC</b>	Bâtiment Basse Consommation
<b>COP 21</b>	21 <sup>e</sup> Conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>COP 22</b>	22 <sup>e</sup> Conférence des parties de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>FREDON PACA</b>	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Provence-Alpes-Côte d'Azur
<b>GES</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>GIEC</b>	Groupement d'Experts International sur l'Évolution du Climat
<b>HTV</b>	Hyères Toulon Var Basket
<b>LPO</b>	Ligue pour la Protection des Oiseaux
<b>PCAET</b>	Plan Climat Air Énergie Territorial
<b>PDA</b>	Plan de Déplacements d'Administration
<b>PPA</b>	Plan de Protection de l'Atmosphère
<b>PRIS EIE</b>	Point Rénovation Info Service – Espace Info Énergie
<b>RCT</b>	Rugby Club Toulonnais
<b>REDIF</b>	Régie d'Exploitation et de Développement des Installations Touristiques du Mont Faron
<b>SCI</b>	Société Civile Immobilière
<b>SCOT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SSNATV</b>	Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var
<b>TPM</b>	Toulon-Provence-Méditerranée
<b>ZNIEFF</b>	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique



**CONTACT :** 04 94 36 84 27

